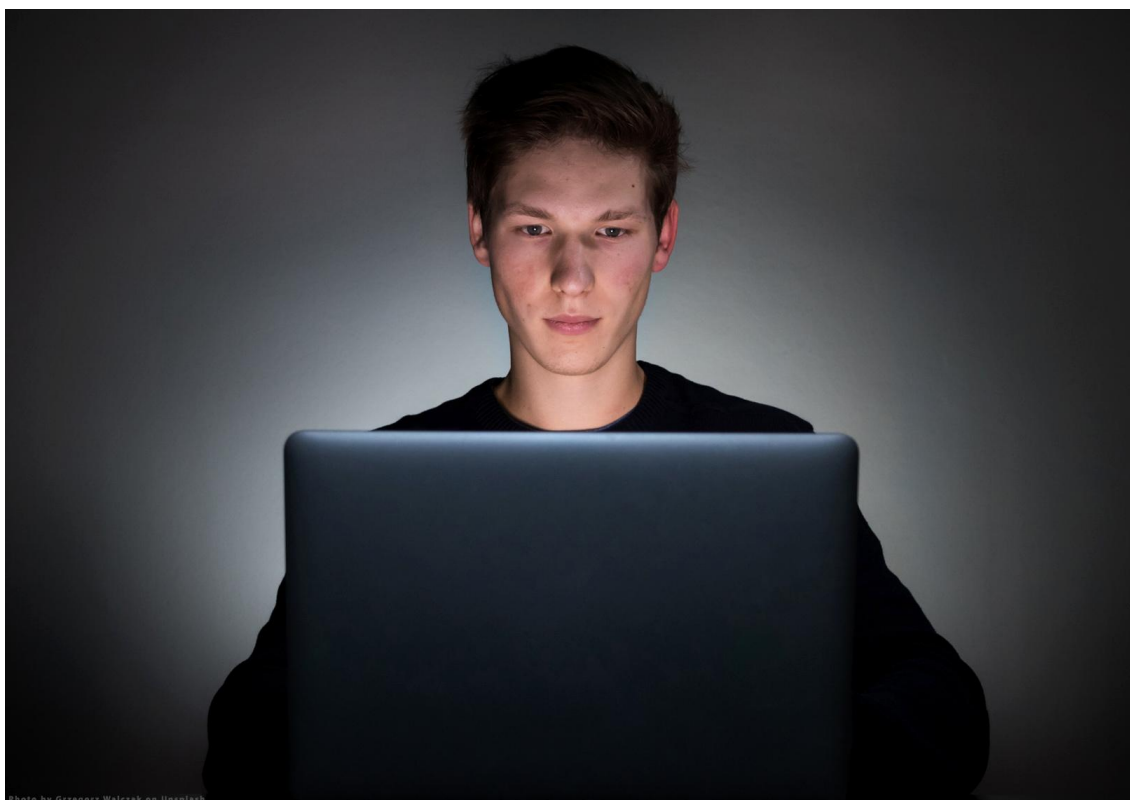


Les députés veulent que les contenus promouvant le terrorisme sur internet soient supprimés dans l'heure

Les députés pourraient entamer des négociations avec les États membres sur des règles obligeant les sociétés Internet à supprimer dans l'heure les contenus faisant l'apologie du terrorisme.



Les contenus promouvant le terrorisme doivent être supprimés dans l'heure. Photo by Grzegorz Walczak on Unsplash

Le 24 septembre, la [commission des libertés civiles](#) a approuvé la position adoptée par le Parlement avant les élections européennes de mai sur les nouvelles règles de l'UE visant à lutter contre la diffusion de contenus en ligne promouvant le [terrorisme](#).

Les priorités du Parlement européen

Afin de lutter contre la radicalisation en ligne, le Parlement souhaite que les sociétés Internet suppriment les contenus en ligne faisant la promotion du terrorisme une heure après avoir reçu une notification des autorités nationales. Vu la rapidité avec laquelle [ces contenus](#) se propagent, il est essentiel de les supprimer quelques heures après leur publication. Les entreprises qui, systématiquement, ne respectent pas la loi peuvent se voir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 4% de leur chiffre d'affaire global.

Si les députés souhaitent renforcer la sécurité publique, ils veulent également protéger **la liberté d'expression et la liberté de la presse**. Les députés ont clairement indiqué que l'expression d'opinions polémiques ou controversées sur des questions politiques sensibles ne devait pas être considérée comme "contenu terroriste". Ils soulignent également que les fournisseurs de services d'hébergement devraient établir des mécanismes de plainte simples d'usage et s'assurer que ces plaintes soient traitées rapidement et en toute transparence.

Les députés insistent également pour que les sociétés Internet sur lesquelles des contenus sont publiés par des utilisateurs, tels que Facebook ou YouTube, ne soient pas obligées d'identifier de manière proactive les contenus terroristes, ce que ces plateformes considèrent comme une lourde tâche. Le contrôle des informations ou la recherche active de faits indiquant une activité illégale doivent relever de la responsabilité de l'autorité nationale compétente.

En pratique

Les pays de l'UE devraient désigner une autorité compétente et la communiquer à la Commission européenne, qui devrait ensuite publier une liste reprenant toutes les instances concernées. Une fois que les autorités nationales ont signalé un contenu terroriste, un ordre de suppression serait envoyé aux plates-formes Internet, qui disposeraient d'une heure pour le supprimer ou pour en désactiver l'accès dans tous les États membres de l'UE. Pour aider les petites plateformes, les députés proposent une sorte de notification préalable: les entreprises qui n'ont jamais reçu d'ordre de suppression doivent être contactées 12 heures à l'avance et recevoir des informations sur les procédures et les délais de la part de l'autorité compétente.

Contexte

La proposition de ce règlement a été présentée pour la première fois par la Commission européenne en septembre 2018, suite à un appel des dirigeants de l'UE en juin. Le Conseil est parvenu à [un accord politique](#) sur cette question en décembre 2018. Les députés ont soutenu le [projet de règlement](#) en avril 2019.

Prochaines étapes

La décision de la commission d'engager des négociations avec le Conseil de l'UE sera annoncée lors de la prochaine session plénière. En l'absence de demande de vote au

Parlement européen, le mandat sera réputé confirmé et les négociations pourraient commencer, probablement en octobre.

Plus sur le terrorisme et l'UE

Consultez les articles suivants:

- [Terrorisme dans l'UE : attaques, victimes et arrestations \(infographie\)](#)
- [Lutte contre le terrorisme : les mesures européennes \(infographie\)](#)

En savoir plus

[Contenus terroristes en ligne: les députés se prononcent pour l'ouverture des négociations avec les pays de l'UE](#)

[Les contenus terroristes en ligne devront être supprimés en moins d'une heure](#)

[Fiche de procédure - Prévention de la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne](#)